



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

## COMITE LOT

### ORDRE DU JOUR

**Vendredi 12 juin 2026 – Dojo départemental – Rue de la Guinguette - 46000 Cahors**

18h00-18h15 : Émargement : chaque association est représentée par son président ou en cas d'empêchement du président, par un **suppléant membre de l'association** désigné par le comité directeur de l'association (**se munir du pouvoir**) et par un autre de ses membres : enseignant (dans la mesure où il est licencié dans l'association) ou tout autre membre **extérieur à l'association** désigné par le comité directeur de l'association (se munir de la **procuration**). **Les membres du comité directeur du comité ne peuvent en aucun cas représenter leur club. Ils doivent se faire remplacer.**

Chaque représentant doit être titulaire d'une licence fédérale de l'année en cours.

**Chaque association doit avoir réglée les cotisations départementales et régionales pour pouvoir voter**

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 31/05/2025
2. Rapports du Comité Directeur
  - Rapport moral du Président
  - Rapport d'activité de la Secrétaire Générale
  - Rapport financier de la Trésorière

*Annexes*  
*Rapports d'activité des commissions*  
*Rapport du Conseiller Technique Fédéral*
3. Arrêté des comptes annuels 2025
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
6. Affectation du résultat
7. Budget révisé 2026 dont cotisation club fédérale présentée par la trésorière - Présentation et approbation
8. Budget prévisionnel 2027 - Présentation et approbation
9. Désignation des vérificateurs aux comptes
10. Autres questions portées à l'ordre du jour  
(à envoyer au secrétariat : [secretairecomitejudo46@gmail.com](mailto:secretairecomitejudo46@gmail.com) avant le 2 juin 2026)
11. Information ligue : décision prise sur l'AG de ligue concernant les accompagnants lors des compétitions benjamin
12. Informations fédérales
13. Questions diverses

**Remise des distinctions**

**Interventions des personnalités**

**Clôture**



**COMITE DU LOT  
DE JUDO JUJITSU ET D.A.**

**COMPTE RENDU  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
SAMEDI 31 MAI 2025  
Bagnac sur Célé**

---

**Personnalités :**

Christophe DUCHEN, trésorier de la ligue Occitanie

Fausto ARAQUÉ, adjoint au maire de Bagnac sur Célé

Yann THIBERVILLE, secrétaire général du CDOS

**Présents :** Patrice SANS, Aline NICOLAS, Martine LAGARDE, Nathalie PIQUER, Georges RASCOUAILLES, Romain BASTIT, Jacques BLADOU, Morgane BAZALGUES, Romain LABRUNIE, Jean-Paul PANCOU, Dominique PANCOU, Laetitia FEL, David ROUGIE, Hervé DELSAHUT, Myriam DELSAHUT, Sandrine THIBERVILLE, Caroline MOORE, Mickael DELON (CTF)

**Excusés :** Représentant FFJDA, Joëlle PAPON, Benoît BOSC, Sandrine LATIERE, Mylène PIQUER, Alexia PIQUER, Laure LOUCHE, Lilian BEAL, Pascal MARCENAC, Thierry LONZIEME, Jean-Marc ANTON, Camille BUFFAROT

Le président, Patrice SANS, ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue. La secrétaire générale du comité, Myriam DELSAHUT fait état de l'émargement.

Le quorum est atteint : 10 clubs présents sur 13

3 clubs absents (JC Martel, Katsujinken, Judo d'Oc)

Myriam DELSAHUT présente le déroulement de l'AG suivant le diaporama communiqué par la FFJDA.

• **Approbation du PV de l'assemblée générale du 26 mai 2024**

non	oui	Abstention
0	340 voix	0

- **Rapport moral du Président :** Patrice SANS
- **Rapport d'activités de la secrétaire générale :** Myriam DELSAHUT
- **Rapport financier :** Myriam DELSAHUT
- **Rapport du conseiller technique fédéral :** Mickaël DELON
- **Rapport de la commission culture judo :** Patrice SANS
- **Rapport des Commissaires Sportifs :** Myriam DELSAHUT

- **Quitus pour les 3 rapports**

non	oui	abstention
0	340 voix	0

- **Affectation du résultat**

Le résultat sera affecté au report à nouveau déficitaire.

- **Vote du budget révisé 2025**

Il est présenté par Myriam DELSAHUT.

non	oui	abstention
0	340 voix	0

- **Vote du budget prévisionnel 2026**

Il est présenté par Myriam DELSAHUT.

non	oui	abstention
0	340 voix	0

Georges RASCOUAILLES demande dans quel domaine nous envisageons de diminuer les dépenses si les subventions venaient à diminuer. Le comité du Lot va s'orienter vers le mécénat, essayer de diminuer les dépenses d'indemnités kilométriques en incitant les personnes à faire don de leurs indemnités au comité. Ceci viendra en déduction de leurs impôts.

David ROUGIE interroge sur la possibilité d'augmenter les tarifs de la buvette : les tarifs ont été revus en 2025.

Pour la buvette, la possibilité de régler par CB est évoquée, tout comme l'utilisation d'EcoCup.

- **Vérificateurs aux comptes**

Morgane BAZALGUES, secrétaire du JC de Gramat et Roman BASTIT, président du JC Luzech Pradines se proposent.

- **Informations fédérales**

Des questions sont soulevées concernant la communication entre fédération pour le dossier « lutte contre les violences » et notamment le contrôle des personnes ayant bien effectué la formation pour coacher.

Une question est posée pour les personnes qui ont effectué la formation au sein de leur activité professionnelle et la validité pour la fédération. Il faut envoyer les attestations de formation à Mickaël DELON qui se charge de faire le suivi entre clubs et FFJDA.

Pour le jujitsu :

1. Faudra t'il payer 2 licences : pas de réponse à ce jour, ce ne sont que des projets.
2. Quel est l'intérêt d'avoir 2 licences, est-ce financier ? Non, mais les licenciés qui ne font que du jujitsu ne se retrouvent pas dans la fédération actuelle.

3. Passage de grades payant : participation financière de 10 € à chaque passage d'UV  
=> procédé validé lors de l'assemblée générale de ligue, à partir du passage de grade de novembre 2025.

Question 1 : un diplôme d'état n'est pourtant pas payant ?

C'est la participation et les frais d'organisation qui sont payants et non le passage de grade en lui-même. L'organisation d'un shodan coûte environ 6 000 € à la ligue.

Attention pour les shodan à bien proposer 5 combats à chaque judoka car actuellement ceci n'est pas toujours fait.

Question 2 : Le souhait de la ligue est d'organiser 3 zones pour les shodan : y aura-t'il assez d'arbitres et de commissaires ? Le travail complémentaire demandé aux conseillers techniques est-il pris en compte ? L'organisation « autonome » des zones sera-t'elle effective ?

Pour les passages de grade, il est demandé que les passages des 3<sup>ème</sup> DAN et 4<sup>ème</sup> DAN puissent se refaire au sein des zones.

Il serait souhaitable que les points validés en CA de ligue puissent en amont être discutés avec les membres de l'ETR afin que des propositions puissent émerger, que ce ne soit pas qu'un fonctionnement descendant.

- **Discours de clôture**

**CDOS** : Le président, par l'intermédiaire du secrétaire général, salue les judokas pour les résultats obtenus aux JO.

Le judo lotois a une base solide.

Le CDOS a mis en place les formations pour les luttes contre les violences, ainsi que des référents. Lors de la dernière session, 18 référents ont été formés, dont 6 venant du judo.

Lorsque les clubs cotisent à « Colosse aux pieds d'argile », ils ont la possibilité de demander des sensibilisations au sein de leur club. Celles-ci sont gratuites pour le club, mais il faut savoir que c'est le CDOS qui finance.

Le CDOS est partenaire sur l'année de 9 journées sportives sur le département. Il y a eu 2 actions judo. Le judo a effectué la meilleure prestation sur celle de Prayssac.

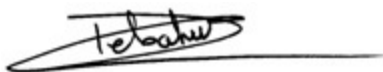
**Ligue** : remercie pour le déroulement de l'AG. C'est un comité dynamique, les choses avancent.

C'est la 1<sup>ère</sup> année de l'olympiade pour la nouvelle équipe, il faut tout mettre en place. La ligue se veut à l'écoute des comités.

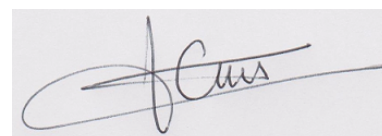
L'assemblée générale se termine à 12h00.

## CLÔTURE DE L'AG

Myriam DELSAHUT



Patrice SANS



## Rapport du président 2025.

Il est toujours difficile de faire un bilan pour une année civile alors que nous raisonnons en année sportive.

Le fonctionnement du comité est plutôt satisfaisant grâce au travail de tous. Je salue tout de même les efforts particuliers de Myriam, Martine et Mickaël pour suppléer l'absence d'Aline.

Les actions menées par les clubs et le comité contribuent à maintenir une certaine dynamique. Nous n'arrivons pas encore à quantifier l'efficacité des dispositifs mis en place et leurs incidences sur la prise de licences.

Je constate aussi, avec satisfaction, que les animateurs de clubs se forment au travers du certificat fédéral. Cela a un coût il est dommage que les clubs supportent seuls ces nouvelles charges pour un enseignement bénévole. Je constate amèrement qu'en réponse aux baisses des subventions les actions initiées par France Judo deviennent payantes .

Heureusement le Conseil Départemental nous aide sur le fonctionnement à hauteur d'environ 9.000 euros annuels et nous aide aussi par des subventions ciblées sur des actions ponctuelles.

Le projet de réouverture du club de Saint-Céré a été un échec cuisant. Le potentiel de futurs judokas existe mais nous sommes incapables en l'état actuel de proposer des solutions durables.

Le seul aspect positif de cette reprise de contact est que le bureau du club de Saint-Céré a prononcé la dissolution de l'ancienne association et a versé au comité départemental les fonds existants du club, soit un peu plus de 10.000 euros.

L'assemblée générale de France Judo s'est tenue à Dijon, Pascal et moi avons pu participer à divers ateliers ou débats sur le prix de la licence, le format des compétitions individuelles, le voyage de Kodomo etc.. Au moins le dialogue est ouvert, on nous écoute mais il faut bien reconnaître que nous ne pesons pas beaucoup face aux grosses structures.

Il existe bien des pratiques et des gestions différentes qui pour l'instant ont du mal à vivre ensemble. Nos aspirations et nos moyens ne sont pas toujours en adéquation avec les directives fédérales.

Le comité participe à la vie régionale au travers des réunions en présentiel ou en visioconférences. Les comités n'ont qu'une voix consultative, cela n'empêche pas de nous exprimer et influencer quelque peu les décisions de la ligue.

Les formations liées à la lutte contre les violences occupèrent beaucoup de temps et de financements. Je tiens à remercier le CDOS, qui grâce au suivi du dossier par Yann, nous a apporté une aide financière conséquente.

Le département vit à son rythme et propose une palette d'activités satisfaisantes.

La cohésion des clubs, leurs engagements pour la vie départementale sont des atouts pour un fonctionnement serein et efficace.

Merci à tous les acteurs du Comité du Lot.

Patrice SANS président.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

L'objectif fixé pour l'année 2025 était de maintenir les activités existantes ainsi que le nombre de licenciés au sein des clubs. Cet objectif a été atteint, puisque nous enregistrons un effectif stable entre les deux saisons, avec 1 126 judokas licenciés.

La convention signée dans le cadre de « L'itinéraire des Champions » avec l'Éducation nationale rencontre toujours un vif succès, avec un nombre important d'écoles engagées dans ce projet. Les frais liés aux interventions restent pris en charge par les clubs, notamment grâce aux demandes de subventions ANS.

Trois réunions du comité directeur se sont tenues au cours de l'année, en alternant présentiel et visioconférence. Par ailleurs, les mini-assises du 31 mai 2025, appréciées de tous, ont permis des échanges constructifs et enrichissants.

En début de saison, une journée réunissant arbitres, commissaires sportifs et enseignants a permis de créer une dynamique collective et d'encourager un travail partenarial autour des animations.

Concernant l'arbitrage, les stages rencontrent un réel succès et témoignent de l'investissement des jeunes participants. Il convient toutefois de rester vigilants afin de maintenir leur engagement et de favoriser leur intégration au sein de l'équipe existante.

Sur le plan sportif, Mickaël vous présentera son bilan. Je tiens à le remercier pour son soutien, son apport de connaissances et son expertise technique.

Concernant la trésorerie, un travail conjoint a été mené avec Martine LAGARDE et moi-même afin d'assurer un suivi rigoureux et efficace.

Je vous remercie pour votre écoute.

Myriam DELSAHUT



## Rapport trésorerie

Année 2025

Bonjour à tous,

Lors de la précédente assemblée générale, nous avons noté l'impossibilité pour Aline de poursuivre son engagement à la trésorerie du Comité.

Martine LAGARDE et Myriam DELSAHUT ont proposé de suppléer à cette absence en attendant des jours meilleurs pour Aline.

Myriam gère plus précisément les subventions, les documents budgétaires ; Martine tient le quotidien : gestion de BOAND (application pour la gestion des remboursements des frais), buvettes, relations avec Virginie MOLTOT à la ligue Occitnie pour la clôture des comptes et les opérations diverses.

Elles ont ainsi, pu rattraper le retard pris en 2025 et gère plus facilement 2026.

L'année 2024, c'est terminée avec un déficit de plus de 3 000€.

Le président a demandé à l'ensemble du comité et des commissions de faire des efforts pour arriver à équilibrer les comptes.

Au delà d'une gestion très stricte, nous avons eu 2 entrées exceptionnelles.

- Un grand merci à Mme ZANNETTI de l'ancien club de judo de St Céré qui a pu réunir une assemblée générale extraordinaire afin de clôturer les comptes du club et de verser, conformément aux statuts, les avoir en banque au comité de JUDO, soit la somme de 10360,90€.

- Lors de la vérification des heures de Mickaël, il est apparu que contrairement au contrat nous liant avec lui : 40% Lot, 40% Tarn et Garonne, 20% Ligue pour la saison sportive, son activité était de 30% Lot, 40% Tarn et Garonne et donc 30% Ligue. Le groupement d'employeurs nous à fait un remboursement de 4 910,10€.

Grace à cela, notre résultat 2025 est de 17 025€, mais hors entrées exceptionnelle, il serait de 1755€.

Compte tenu de la conjoncture actuelle : baisse des subventions, augmentation des frais liés aux déplacements et hébergements nous devons rester très prudents sur nos dépenses.

Il est à noter toutefois que nous avons conservé un remboursement à 0.41€ le kilomètre contrairement à la Ligue et à certains départements.

Nous sollicitons et comptons sur votre indulgence compte tenu du travail supplémentaire que nous avons.

Un grand merci à Mickaël pour son aide indispensable.

Martine LAGARDE et Myriam DELSAHUT



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2025



# Bilan Actif

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
Edition du 20/05/26  
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	3 225		3 225	3 225
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 115	1 850	4 265	4 265
Autres	9 931	9 086	845	1 119
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 523		2 523	2 523
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 793</b>	<b>10 937</b>	<b>10 857</b>	<b>11 131</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	1 025		1 025	2 536
Autres créances	2 128		2 128	1 386
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	42 556		42 556	26 856
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)</b>				170
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>45 709</b>		<b>45 709</b>	<b>30 947</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>67 502</b>	<b>10 937</b>	<b>56 566</b>	<b>42 079</b>
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	<b>3 153</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
Edition du 20/05/26  
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024	
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatif sans droit de reprise	34 559	59 866	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves			
Report à nouveau sur gestion propre		(9 018)	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	17 025	(3 564)	
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables			
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>51 584</b>	<b>47 284</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
<b>FONDS DEDIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	221		
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 197	3 956	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)			
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>1 418</b>	<b>3 956</b>	
Ecarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>53 002</b>	<b>51 239</b>	
(1) A plus d'un an	221	A moins d'un an	1 197
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	221		
(3) Dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

# Compte de Résultat en liste

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
Edition du 20/05/26  
Devise d'édition EURO

	31/12/2025	31/12/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
- Ventes de marchandises	2 691	4 322
- Production vendue [biens et services]	21 354	21 914
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>24 045</b>	<b>26 235</b>
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	18 166	21 157
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations	4 465	4 775
- Autres produits	38	1 000
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>46 714</b>	<b>53 167</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>		
- Achat de marchandises	2 341	2 993
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	38 310	54 221
- Impôts, taxes et versements assimilés		
- Salaires et traitements		
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	275	69
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges		18
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>40 925</b>	<b>57 300</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>5 788</b>	<b>(4 132)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	495	646
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>495</b>	<b>646</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>495</b>	<b>646</b>

# Compte de Résultat en liste - suite

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
 Edition du 20/05/26  
 Devise d'édition EURO

	31/12/2025	31/12/2024
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>6 283</b>	<b>(3 486)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	707	
- Sur opérations en capital	10 361	
- Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11 068</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	326	78
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>326</b>	<b>78</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>10 742</b>	<b>(78)</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>58 277</b>	<b>53 814</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>41 252</b>	<b>57 378</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>17 025</b>	<b>(3 564)</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# Détail des comptes



# Détail des Comptes

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 20/05/26

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 19.14

Bilan Actif (Association)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation En valeur	Variation En %
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Constructions	3 224,70		3 224,70	3 224,70	0,00	
21350000 Installations générales	3 224,70		3 224,70	3 224,70		
Install. tech., matériel et outillage indust.	6 114,96	1 850,29	4 264,67	4 264,67	0,00	
21540000 Matériel industriel	5 506,66		5 506,66	5 506,66		
21550000 Outillage industriel	608,30		608,30	608,30		
281530 AMORTISSEMENT INSTA GE		120,03	-120,03	-120,03		
281540 AMORT MATERIEL DE JUDO		1 121,96	-1 121,96	-1 121,96		
281550 AMORT OUTILLAGE INDUS		608,30	-608,30	-608,30		
Autres	9 931,20	9 086,29	844,91	1 119,41	-274,50	-24,52
21830000 Matériel de bureau & informat	9 382,20		9 382,20	9 382,20		
21840000 Mobilier	549,00		549,00	549,00		
28183000 Amort. Matériel de bureau &		8 743,16	-8 743,16	-8 743,16		
28184000 Amort. Mobilier		343,13	-343,13	-68,63	-274,50	-399,97
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
Autres	2 522,51		2 522,51	2 522,51	0,00	
27500000 Dépôts et cautionnements ve	2 522,51		2 522,51	2 522,51		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE ( I )</b>	<b>21 793,37</b>	<b>10 936,58</b>	<b>10 856,79</b>	<b>11 131,29</b>	<b>-274,50</b>	<b>-2,47</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>						
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>						
<b>CRÉANCES</b>						
Créances usagers et comptes rattachés	1 025,00		1 025,00	2 536,00	-1 511,00	-59,58
411100 CLIENTS	1 025,00		1 025,00	2 536,00	-1 511,00	-59,58
Autres créances	2 127,75		2 127,75	1 385,59	742,16	53,56
401000 FOURNISSEURS	2 018,11		2 018,11	693,30	1 324,81	191,09
40980000 R.R.R. à obtenir, avoirs non				432,39	-432,39	-100,00
455000 AUTRES	109,64		109,64	259,90	-150,26	-57,81
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>						
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>						
<b>DISPONIBILITES</b>						
Disponibilités	42 556,20		42 556,20	26 855,71	15 700,49	58,46
512000 CREDIT AGRICOLE				763,85	-763,85	-100,00
512300 CREDIT AGRICOLE LIVRET	42 216,30		42 216,30	25 021,16	17 195,14	68,72
531000 CAISSE	339,90		339,90	1 070,70	-730,80	-68,25
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>						
Charges constatées d'avance				170,14	-170,14	-100,00
48600000 Charges constatées d'avance				170,14	-170,14	-100,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT ( II )</b>	<b>45 708,95</b>		<b>45 708,95</b>	<b>30 947,44</b>	<b>14 761,51</b>	<b>47,70</b>
<b>TOTAL ACTIF ( I + II + III + IV + V )</b>	<b>67 502,32</b>	<b>10 936,58</b>	<b>56 565,74</b>	<b>42 078,73</b>	<b>14 487,01</b>	<b>34,43</b>
X						

# Détail des Comptes

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 20/05/26

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 19.14

Bilan Passif (Association)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	En valeur	En %
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
<i>Fonds propres</i>				
Fonds associatif sans droit de reprise	34 559,11	59 866,06	-25 306,95	-42,27
102000 FONDS ASSOCIATIFS	34 559,11	59 866,06	-25 306,95	-42,27
Report à nouveau sur gestion propre		-9 018,46	9 018,46	100,00
11900000 Report à nouveau (débit)		-9 018,46	9 018,46	100,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	17 025,06	-3 563,88	20 588,94	577,71
<i>Autres fonds associatifs</i>				
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ( I )</b>	<b>51 584,17</b>	<b>47 283,72</b>	<b>4 300,45</b>	<b>9,09</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>FONDS DEDIES</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	220,60		220,60	
512000 CREDIT AGRICOLE	220,60		220,60	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 197,09	3 955,74	-2 758,65	-69,74
401000 FOURNISSEURS	1 197,09	1 645,74	-448,65	-27,26
408100 FACTURES NON PARVENUES		2 310,00	-2 310,00	-100,00
<b>TOTAL DETTES ( IV )</b>	<b>1 417,69</b>	<b>3 955,74</b>	<b>-2 538,05</b>	<b>-64,16</b>
<b>TOTAL PASSIF ( I + II + III + IV + V )</b>	<b>53 001,86</b>	<b>51 239,46</b>	<b>1 762,40</b>	<b>3,44</b>
X				

# Détail des Comptes

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 20/05/26

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 19.14

Compte de Résultat - Page 1 (Assoc)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	En valeur	En %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	2 690,84	4 321,73	-1 630,89	-37,74
707200 VENTES BUVETTE	1 130,84	3 761,73	-2 630,89	-69,94
707300 VENTES PASSEPORTS	1 020,00	560,00	460,00	82,14
707400 VENTES DIVERSES	540,00		540,00	
Production vendue (biens et services)	21 353,79	21 913,58	-559,79	-2,55
706100 FFJDA BUDGET DE FONCTIONNEMENT	10 757,42	10 773,79	-16,37	-0,15
706300 PARTENARIATS	1 170,00		1 170,00	
706610 LIGUE FNDA		36,50	-36,50	-100,00
706690 FFJDA AIDE ENCADREMENT TECHNIQUE	5 803,42	5 870,54	-67,12	-1,14
70800000 RECETTES DIVERSES STAGES	2 076,00	729,99	1 346,01	184,39
708100 RECETTES DIVERSES RBST REPAS	646,95	4 002,76	-3 355,81	-83,84
708200 RECETTES ACTION FILAOS		500,00	-500,00	-100,00
708300 PRESTATION VENUE KODOMO	900,00		900,00	
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>24 044,63</b>	<b>26 235,31</b>	<b>-2 190,68</b>	<b>-8,35</b>
Subventions d'exploitation	18 166,00	21 157,00	-2 991,00	-14,14
741200 SUBVENTION ANS	4 500,00	8 361,00	-3 861,00	-46,18
742100 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	11 866,00	12 796,00	-930,00	-7,27
742300 SUBVENTIONS EXCPETIONNELLES	300,00		300,00	
743000 SUBVENTIONS PRIVEES	1 500,00		1 500,00	
Cotisations	4 465,00	4 775,00	-310,00	-6,49
756100 COTISATIONS CLUBS	4 465,00	4 775,00	-310,00	-6,49
Autres produits	38,00	1 000,01	-962,01	-96,20
755100 FACTURE PARTENARIAT		1 000,00	-1 000,00	-100,00
75800000 Produits divers de gestion courante	38,00	0,01	37,99	379900,00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION ( I )</b>	<b>46 713,63</b>	<b>53 167,32</b>	<b>-6 453,69</b>	<b>-12,14</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achat de marchandises	2 341,28	2 993,00	-651,72	-21,77
607100 ACHATS COUPES ET MEDAILLES	846,90	1 247,42	-400,52	-32,11
607200 ACHATS BUVETTE	894,38	1 325,58	-431,20	-32,53
607300 ACHAT PASSEPORTS	600,00	420,00	180,00	42,86
Autres achats et charges externes	38 309,50	54 220,65	-15 911,15	-29,35
60400000 ACHATS ETUDES PRESTA DIVERSES		990,00	-990,00	-100,00
60611000 CARBURANT	94,66	39,53	55,13	139,46
60630000 PETIT EQUIPEMENT		476,54	-476,54	-100,00
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	394,65	192,83	201,82	104,66
606800 TENUES DIVERSES	156,66		156,66	
61300000 LOCATIONS VEHICULES	348,37	609,14	-260,77	-42,81
613200 LOCATIONS GD CAHORS	212,50	-1 083,50	1 296,00	119,61
61350000 Locations immobilières	267,60		267,60	
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION	22,00	64,00	-42,00	-65,63
61600000 PRIMES ASSURANCE	105,92	450,04	-344,12	-76,46
61810000 DOCUMENTATION GENERALE		187,40	-187,40	-100,00
621100 SECOURISTES	1 160,00	2 040,00	-880,00	-43,14
621400 PERSONNEL DETACHE	15 114,02	24 284,68	-9 170,66	-37,76
62260000 HONORAIRES	1 547,00	2 869,60	-1 322,60	-46,09
623000 CADEAUX	730,60	320,00	410,60	128,31
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	151,35	159,60	-8,25	-5,17
62400000 Transports biens et personnel	1 200,00		1 200,00	
625100 FRAIS DE DEPLACEMENT	1 500,00	1 459,00	41,00	2,81
625103 PEAGES, TAXIS, PARKING	2,90	4,60	-1,70	-36,96
625200 INDEMNITES DE FRAIS DIVERS	2 166,00	2 602,50	-436,50	-16,77
625210 INDEM DE FRAIS ACT° ECOLES		810,00	-810,00	-100,00
625230 FRAIS DE STAGE		425,00	-425,00	-100,00
625300 INDEMNITES KILOMETRIQUES	5 272,88	6 271,66	-998,78	-15,93
62560000 HEBERGEMENT REPAS	4 117,85	6 135,92	-2 018,07	-32,89
625630 HEBERGEMENT REPAS ATHLETES		55,00	-55,00	-100,00
625632 DISPOSITIF SOUTIEN FORMATION		1 500,00	-1 500,00	-100,00
625633 DISPOSITIF ORGA. ZONES NORD	942,85	357,39	585,46	163,82
62570000 RECEPTIONS	503,90	886,10	-382,20	-43,13
626100 FRAIS DE POSTE	57,81	48,02	9,79	20,39
62620000 TELEPHONE	397,63		397,63	

# Détail des Comptes

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 20/05/26

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 19.14

Compte de Résultat - Page 1 (Assoc)				
	Net 31/12/2025	Net N-1 31/12/2024	Variation	
			En valeur	En %
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	216,35	302,60	-86,25	-28,50
628100 COTISATIONS	1 626,00	1 763,00	-137,00	-7,77
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>274,50</b>	<b>68,63</b>	<b>205,87</b>	<b>299,97</b>
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	274,50	68,63	205,87	299,97
<b>Autres charges</b>		<b>17,52</b>	<b>-17,52</b>	<b>-100,00</b>
65800000 Charges de gestion courante		17,52	-17,52	-100,00
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION ( II )</b>	<b>40 925,28</b>	<b>57 299,80</b>	<b>-16 374,52</b>	<b>-28,58</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>5 788,35</b>	<b>-4 132,48</b>	<b>9 920,83</b>	<b>240,07</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>495,14</b>	<b>646,49</b>	<b>-151,35</b>	<b>-23,41</b>
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS INTERETS	495,14	646,49	-151,35	-23,41
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS ( III )</b>	<b>495,14</b>	<b>646,49</b>	<b>-151,35</b>	<b>-23,41</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>	<b>495,14</b>	<b>646,49</b>	<b>-151,35</b>	<b>-23,41</b>
X				

# Détail des Comptes

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 20/05/26

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 19.14

Compte de Résultat - Page 2 (Assoc)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	En valeur	En %
<b>3. RÉSULTAT COURANT AV. IMPOTS ( I -II +III - IV)</b>	<b>6 283,49</b>	<b>-3 485,99</b>	<b>9 769,48</b>	<b>280,25</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	707,00		707,00	
771300 ABANDON DE FRAIS	707,00		707,00	
Sur opérations en capital	10 360,90		10 360,90	
77800000 Autres produits exceptionnels	10 360,90		10 360,90	
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS ( V )</b>	<b>11 067,90</b>		<b>11 067,90</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	326,33	77,89	248,44	318,96
671800 CHARGES EXCEPTIONNELLES		77,89	-77,89	-100,00
67200000 Charges /exercices antérieurs	326,33		326,33	
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES ( VI )</b>	<b>326,33</b>	<b>77,89</b>	<b>248,44</b>	<b>318,96</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>10 741,57</b>	<b>-77,89</b>	<b>10 819,46</b>	<b>13890,69</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>58 276,67</b>	<b>53 813,81</b>	<b>4 462,86</b>	<b>8,29</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>41 251,61</b>	<b>57 377,69</b>	<b>-16 126,08</b>	<b>-28,11</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>17 025,06</b>	<b>-3 563,88</b>	<b>20 588,94</b>	<b>577,71</b>
<b> EVAL. DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b> PRODUITS</b>				
<b> CHARGES</b>				
X				

# État des Créances et Dettes

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
 Edition du 20/05/26  
 Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Usagers	1 025	1 025	
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	110	110	
Débiteurs divers	2 018	2 018	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>3 153</b>	<b>3 153</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 153</b>	<b>3 153</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	221		221	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
<b>TOTAL :</b>	<b>221</b>		<b>221</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 197	1 197		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes				
<b>TOTAL :</b>	<b>1 197</b>	<b>1 197</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 418</b>	<b>1 197</b>	<b>221</b>	

# Immobilisations

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
Edition du 20/05/26  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 225		
Installations techniques et outillage industriel	6 115		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 931		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>19 271</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 523		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>2 523</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 793</b>		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			3 225	
Install. techn., matériel et out. industriels			6 115	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			9 931	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>19 271</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			2 523	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>2 523</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>21 793</b>	

# Amortissements

CD46

Période du 01/01/25 au 31/12/25  
 Edition du 20/05/26  
 Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 850			1 850
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	8 812	275		9 086
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>10 662</b>	<b>275</b>		<b>10 937</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 662</b>	<b>275</b>		<b>10 937</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

**ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS**

Comptes	Nature des immobilisations	Montant	Taux d'amortissement	Durée d'amortissement



## AFFECTATION DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

ORIGINES	31/12/2025	31/12/2024
- Excédent comptable définitivement acquis		
- Report à nouveau antérieur		
- Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif		
AFFECTATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Report à nouveau		
- Réserves (dont celles pour le projet associatif)		
- Fonds associatifs sans droit de reprise		

**EMPLOIS ET EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
	Exercice clos le 31/12/25
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Prestations	
Personnel bénévole	
<b>TOTAL</b>	

<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
	Exercice clos le 31/12/25
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	

## EVOLUTION DE LA RESERVE DE TRESORERIE

	RESERVES	PROVISIONS REGLEMENTEES	Cumulée
	Sur affectation des résultats	Par majoration	
<b>Reprise antérieure</b>			
Exercice N-6			
Exercice N-5			
Exercice N-4			
Exercice N-3			
Exercice N-2			
Exercice N-1			
Exercice N			
<b>TOTAUX</b>			





## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

### A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
<b>TOTAL</b>					

### B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
<b>TOTAL</b>					



## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice				
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL</b>				

## Rapport culture 2025.

Les actions pour la culture judo sont de la responsabilité de tous. Chacun à son niveau peut et doit être le passeur des valeurs qui régissent notre discipline.

Les enseignants et animateurs au sein des clubs, les organisateurs pendant les animations et compétitions départementales, les intervenants au cours des actions auprès des établissements scolaires, tous ont la charge de faire connaître et vivre le code moral et l'expression des valeurs qui nous animent.

Tous les ans, le colloque des hauts gradés rappelle, dans les conclusions des travaux de réflexion la nécessité de vigilance. Le constat, même si notre département est un peu épargné, est que l'on observe de plus en plus de dérives et de manquements aux règles de notre discipline. Soyons attentifs et nous ne laissons pas envahir par les mauvaises ondes.

Notre culture judo c'est aussi reconnaître l'implication de nos acteurs, par la fédération, en premier lieu, au travers des diverses récompenses fédérales et par les institutions départementales avec l'attribution de médailles jeunesse, sport et associative.

Le code moral n'est pas qu'un simple texte, il régit les relations avec les structures qui nous accueillent et s'exprime auprès des femmes et des hommes qui œuvrent pour la vie du judo.

Gardons nos singularités qui pour l'instant font notre force et notre image si particulière.

Patrice SANS 7ème dan.

# Compte-rendu d'arbitrage

saison 2025-2026

Depuis plusieurs années, l'arbitrage dans le Lot souffre d'un manque d'effectif et d'un faible nombre de personnes intéressées.

Pour cette saison, nous avons décidé de mettre en place plusieurs actions et de faire évoluer notre fonctionnement.

Le premier changement a concerné le stage de rentrée, dont la durée a été allongée. Cela a permis d'aborder davantage de thématiques et d'approfondir certains points importants.

Ensuite, l'une des évolutions majeures a été la proposition faite aux enseignants du Lot de participer à l'arbitrage des animations afin d'encadrer les jeunes officiels. Cette initiative, acceptée par une majorité d'entre eux, a permis de mobiliser davantage de jeunes et de les mettre en confiance. Nous espérons pouvoir reconduire cette organisation la saison prochaine.

Par ailleurs, la délocalisation des stages et des animations a favorisé la venue de nouveaux participants et permis de toucher des publics différents. Cette démarche contribue au développement de l'arbitrage et à l'augmentation des effectifs.

Le travail engagé dans une logique d'amélioration continue porte ses fruits, et nous poursuivrons nos efforts dans cette direction. Continuez à encourager et motiver les futurs arbitres.

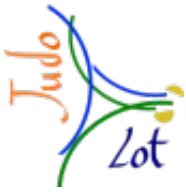
Pour terminer, un grand bravo à nos nouveaux promus départementaux :

- Abigaëlle Fainéant
- David Beffara
- Sandrine Latière

Félicitations également à nos jeunes officiels, qui progressent et se qualifient pour les phases régionales voire nationales.

Merci de votre écoute.

Jules Landais



# Éléments de l'Assemblée Générale Fédérale

Poitiers – 24 au 26 avril 2026

La Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) a présenté les axes de développement qu'elle souhaite mettre en place sur la période 2026-2030. Il sont décrits ci-dessous :

1. la transformation digitale portant sur :
  1. la connaissance des publics (avril 2026)
  2. l'extranet pourvu de la monétique (mai 2026) : la possibilité de payer directement sur le site de la fédération sans passer par HelloAsso ou une plate-forme semblable par exemple pour les passages de grades, ...
  3. une application France Judo pour les mobiles (début 2027)
2. le développement et la mise à disposition d'une Intelligence Artificielle (IA), basée sur Anthropic, à destination notamment des clubs. Elle devrait permettre de faciliter certaines tâches comme la rédaction des dossiers de demandes de subventions
3. reprendre la maîtrise de l'exploitation et de la diffusion du judo
  1. fin du partenariat avec RMC
  2. utilisation de JudoManager
  3. la chaîne l'Équipe devrait diffuser les grands événements
4. la diversification de l'offre de pratiques et la conquête de nouveaux pratiquants
5. clubs de demain
  1. une suite du dispositif 1 000 dojos
  2. la création d'une foncière est envisagée (c'est une entreprise spécialisée qui possède, gère et développe un patrimoine immobilier. Son modèle économique repose sur la génération de revenus locatifs stables et récurrents à partir de ses actifs.)
  3. La recherche de nouveaux partenaires
6. la vente effective d'une partie de Villebon sur Yvette. Le grand dôme sera conservé comme support de certains événements judo
7. travailler sur le partenariat et le mécénat

## **Ont été également abordés :**

- la sécurisation des pratiques :  
Face au constat de nettes différences suivant les organisations quant à la déclaration et au suivi des accidents sur les tatamis, il va être mis en place un outil numérique fédéral pour unifier ces déclarations et avoir un suivi plus juste de l'accidentologie.
- la mise à jour de l'intranet club :  
L'intranet club va être mis à jour avec notamment la possibilité de gérer la prise de licence et de cotisation directement par ce biais (les cotisations clubs seront versées sur les comptes bancaires des clubs et la partie licence retenue par la fédération). Divers moyens de paiements seront possibles.  
Pour le mettre en place, il sera nécessaire que le club active la monétique. Ce service risque de demander une participation financière parce que la fédération doit faire appel à un prestataire pour assurer la sécurité des transactions. Il a été évoqué aussi une possible prise de participation de la fédération pour financer d'autres actions.  
Il n'est absolument pas obligatoire d'utiliser ce service.

- l'évolution des grades :  
La séparation entre les grades judo et jujitsu est acté : on sera 1<sup>er</sup> dan judo ou 1<sup>er</sup> dan jujitsu. Ce qui a pour conséquences :
  - la suppression des attendus jujitsu dans les épreuves de grade judo,
  - le kodokan goshin jitsu ne va plus faire parti des katas possibles entre le 1<sup>er</sup> et le 4ème dan
  - le kimeno kata devrait être le kata commun entre les grades judo et jujitsu.Les grades entamés avec le système actuels pourront être achevé sur ce système.  
Les détails de ces changements devraient être publiés en septembre en raison de la publication de l'arrêté ministériel pendant l'été.

Pascal MARCENAC  
Délégué des clubs

# RAPPORT DU CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL

Le rapport d'activités ci-dessous est établi pour l'année civile 2025.

## 1. Clubs et Licences :

Le comité compte **14 clubs**, dont 2 clubs de Kendo, 1 club de judo tourné vers la Corrèze (JC Martel) et 1 club du judo s'étant « isolé du comité » vers une pratique adaptée (Judo d'Oc).

Plusieurs clubs continuent de se développer ; certains ayant retrouvé leur dojo après rénovation... Quelques clubs font face à un manque d'encadrement ; nous avons du mal à attirer de nouveaux enseignants de notre ruralité lotoise...

Le nombre de licenciés pour le comité reste malgré tout stable, compris entre **1 100 et 1 200 licenciés**.

La **structuration** de nos clubs continue :

- Soutien aux demandes de subvention, notamment via les Projets Sportifs Fédéraux,
- Soutien à la recherche et à la formation d'enseignants,
- Accompagnement vers les dispositifs et programmes fédéraux (notamment de développement),
- Accompagnement aux formations professionnelles et emplois associatifs.

Un projet est en cours pour implanter un dojo sur Labastide Murat avec le recrutement d'un nouvel enseignant ; un autre pour créer une section sportive à Gourdon avec l'arrivée espérée d'un enseignant EPS également diplômé en judo.

La réalisation de **cycles judo scolaire** – pilotée par le comité – est une réussite depuis 1 olympiade ; près de 70 classes concernées chaque saison soit 1500 élèves en 2025. Nos enseignants répondent présents !

## 5 clubs labellisés !

- **2 x Label Argent** : Cahors Judo & JC Luzech Pradines
- **3 x Label Bronze** : JC Le Montat, Ecole Judo Figeacoise & Figeac Judo

*Cette labellisation repose sur 4 piliers fondamentaux : un projet structurant, une dynamique associative forte, une offre sportive diversifiée et un encadrement de qualité.*

## Evolution du nombre de licences par club sur les dernières saisons

Clubs	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	% Evol n-1	Diff n-1
JC CADURCIEN (XX76460040) - Date création le 02/06/1998	302	287	337	368	355	-4 %	-13
JUDO CLUB LUZECH PRADINES (XX76460090) - Date création le 02/06/1998	137	160	132	108	131	+21 %	23
J C DE GOURDON (XX76461500) - Date création le 02/06/1998	118	129	147	146	112	-23 %	-34
ECOLE JUDO FIGEAC (XX76460050) - Date création le 02/06/1998	62	91	84	102	108	+6 %	6
LE MONTAT JUDO (XX76460010) - Date création le 05/09/2008	52	67	72	67	76	+13 %	9
JUDO CLUB LACAPELLE (XX76460130) - Date création le 02/06/1998	71	95	85	88	66	-25 %	-22
FIGEAC JUDO (XX76460220) - Date création le 02/06/1998	80	101	74	57	60	+5 %	3
JUDO CLUB BAGNAC (XX76460140) - Date création le 02/06/1998	54	57	59	73	58	-21 %	-15
JUDO CLUB DE SOUILLAC (XX76460260) - Date création le 29/08/2000	52	60	47	44	53	+20 %	9
JUDO CLUB GRAMATOIS (XX76460110) - Date création le 02/06/1998	25	28	19	25	35	+40 %	10
JUDO D OC (XX76460020) - Date création le 02/06/1998	46	68	83	23	18	-22 %	-5
KATSUJINKEN (XX76460123) - Date création le 26/07/2018	18	14	13	9	15	+67 %	6
JUDO CLUB DE MARTEL (XX76460030) - Date création le 02/06/1998	7	9	9	9	12	+33 %	3
CAHORS KENDO (XX76460043) - Date création le 13/12/2021	6	8	6	7	6	-14 %	-1
JC BASSE VALLEE DU LOT (XX76460070) - Fermeture administrative le 04/12/2023	4	33					
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>1 207</b>	<b>1 167</b>	<b>1 126</b>	<b>1 105</b>	<b>-2 %</b>	<b>-21</b>

## 2. Activités compétitives

### a. Championnats départementaux / interdépartementaux (1<sup>er</sup> niveau de sélection)

- ✓ Le Critérium Benjamins s'est tenu le 26/01/2025 à Montauban :
  - 88 jeunes dont 6 benjamines & 16 benjamins du Lot → 22% des licenciés
  - 4 clubs du Lot
- ✓ La Coupe Minimes s'est tenue le 11/01/2025 à Cahors :
  - 76 jeunes dont 6 minimes filles & 11 minimes garçons du Lot → 25% des licenciés
  - 4 clubs du Lot
- ✓ Les Chpts de zone Nord Cadets 2<sup>ème</sup> division & espoirs se sont tenus le 25/01/2025 à Montauban :
  - 163 jeunes dont 4 cadettes & 6 cadets du Lot → 20% des licenciés
  - 4 clubs du Lot
- ✓ Les Chpts de zone Nord Seniors 3<sup>ème</sup> division se sont déroulés le 30/03/2025 à Rodez :
  - 113 seniors dont 3 féminine & 7 masculins du Lot → 2,7% des licenciés
  - 4 clubs du Lot

Pour les juniors et seniors 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division depuis 2023/2024, les sélections se font désormais directement au niveau régional, en raison du faible nombre de participants en zone !

*Les taux de participation ont tendance à diminué depuis plusieurs saisons...*

### b. Animations compétitives « jeunes »

Le comité a reconduit ses animations par « poule morphologique » pour les mini-poussins, poussins et benjamins ; arbitrées par nos jeunes officiels, eux-mêmes encadrés par les arbitres et commissaires en titre.

Le format a évolué en 2022/2023 avec 3 animations permettant de se qualifier ensuite pour une **finale** ; puis cette saison avec la **décentralisation** de certaines animations :

Date & Présences	Mini-poussins	Mini-Poussines	Poussins	Poussines	Benjamins	Benjamines	Clubs
16/11/2024	19	28	36	20	19	8	6
11/01/2025	34	30	39	20	28	10	8
29/03/2025	31	29	29	21	22	8	7
<b>Finale 24/25</b>	17 / 17	15 / 17	16 / 17	16 / 16	14 / 16	10 / 10	8

**Taux de participation en augmentation** (par rapport au nombre total de licenciés) :

- Mini-poussins : 44% ont participé au moins 1 fois ; 29% = 2 fois ou +.
- Poussins : 55% ont participé au moins 1 fois ; 36% = 2 fois ou +.
- Benjamins : 44% ont participé au moins 1 fois ; 32% = 2 fois ou +.

La finale départementale a rassemblé 94% des qualifiés, ce qui est un excellent ratio pour une 3<sup>ème</sup> édition !

En complément, les **clubs les plus dynamiques** sur ces activités compétitives ont été **mis à l'honneur**, selon 3 classements :

- Du nombre (présents/nbre licenciés club) → JC Lacapelle
- De la qualité (1<sup>ères</sup> places/nbre de participants) → JC Lacapelle
- De la formation arbitrage → Ecole Judo Figeacoise

### 3. Dynamiques sportives départementales : Stages sportifs

Cette activité - bien que complémentaire à la formation en club - connaît une **fréquentation aléatoire**... La mise en place de zone géographique au niveau régional a rebattu les cartes de nos regroupements.

2 stages interdépartementaux (Lot et T&G) se sont tenus à Cahors les mercredis :

- 19/02/2025 : 14 poussins, 15 benjamins et 19 minimes
- 29/10/2025 : 17 poussins, 22 benjamins et 20 minimes

3 stages avec hébergement pour la zone Nord se sont déroulés à Rodez :

- 21 au 23/04/2025 pour les minimes, avec l'organisation du Trophée Mozaïc,
- 20 au 22/10/2025 pour les minimes & cadets,
- 22 au 23/10/2025 pour les benjamins et minimes non-compétiteurs.

### 4. Dynamiques de Formations :

Depuis septembre 2023, **les certifications fédérales ont évolué vers 2 nouveaux dispositifs** : Assistant professeur (dès minime ceinture bleue) et Animateur Fédéral (18 ans – 1<sup>er</sup> dan).

En 2025, **2 certifications ou diplômes ont été obtenus** :

- 1 Certificat d'Assistant Professeur : David Beffara (JC Luzech Pradines),
- 1 Certificat d'Animateur Fédéral : Thierry Lonzième (JC Souillac).

En parallèle, le comité a souhaité proposer des perfectionnements techniques, ouverts aux licenciés.

#### **a. Temps de formations judo & préparation aux grades**

Le comité a fait le choix de maintenir 2 formations en 2025 (malgré certaines fréquentations faibles) :

- 08/03/2025 à Cahors : 11 présents – dont 3 Lotois / 4 clubs
- 12/10/2025 à Cahors : 4 présents – **dont 0 Lotois** / 1 club

#### **b. Perfectionnement Technique Jujitsu**

Souhaitant proposer une offre de pratique s'adressant à tous nos publics, le comité a maintenu 2 stages de jujitsu, avec un succès très relatif qui laisse interrogatif :

- 08/03/2025 à Cahors : 5 présents du Lot / 2 clubs
- 15/10/2025 à Figeac : 10 présents lotois / 5 clubs

#### **c. Formation arbitres et commissaires sportifs**

Le stage de zone de rentrée pour les officiels en titre s'est tenu le 05/10/2025 à Réalmont. Il a réuni près de 80 stagiaires de notre zone Nord, dont 6 Lotois.

Le comité propose des matinées de formation suivies de mises en situation lors des animations jeunes :

- 29/03/25 à Gourdon : 20 stagiaires (10 arbitres et 10 commissaires sportifs) - 7 clubs
- 12/10/2025 à Cahors : 36 stagiaires (24 arbitres et 9 commissaires sportifs) - 5 clubs

Bien que le comité mette en place plusieurs actions et prépare les jeunes officiels vers les phases régionales voire nationales ; le manque d'officiels est important. Les compétitions se tiennent souvent à flux tendu, en faisant appel parfois à des officiels d'autres départements (= surcoût).

A noter les récentes promotions de :

- **Mylène PIQUER** (JC Lacapelle) - promue arbitre interligues
- **Alexia PIQUER** (JC Lacapelle) - promue commissaire sportive interligues
- **Alexy FOISSAC** (Cahors Judo) – promu arbitre départemental
- **Nathalie PIQUER** (JC Lacapelle) - promue commissaire sportive départementale

## **5. Résultats nationaux 2025**

Les résultats marquants ont été exclusivement portés par la dynamique vétérans en la personne de **Laëtitia Fenelle**, enseignante à Cahors Judo et compétitrice en catégorie +78 kg / F4.

Elle réalise une magnifique année 2025 :

- Championne de France,
- Vice-championne d'Europe et Championne du Monde !

*Les résultats complets sont joints en annexe.*

## **6. Evénements marquants & actions de promotion de nos disciplines :**

### **Cycles judo dans les écoles**

Dans le cadre de la **convention avec l'éducation nationale**, la mise en place des cycles judo dans les écoles, pilotés par le comité avec le soutien du conseil départemental et de l'ANS, remporte un vif succès avec 70 classes environ par an ; soit **près de 1500 élèves** initiés au judo !

Une action rendue possible par l'engagement des enseignants diplômés, disponibles en journée !

En 2025, une rencontre départementale s'est tenue à Prayssac avec la venue de Cathy Arnaud et de Kodomo pour environ 200 élèves sur cette journée, en présence de la directrice académique du Lot.

### **Interventions vers un groupe de femmes en réinsertion professionnelle**

Depuis 2024, le comité pilote une action tournée vers les femmes en difficulté sociale qui se réinsèrent dans une recyclerie ; le comité y propose des séances hebdomadaires de taïso / santé sur le dojo de Prayssac. Cette action est soutenue financièrement par la CPAM et par le CDOS du Lot.

### **Formations des enseignants & dirigeants à la lutte contre toute forme de violences**

Le 9 mars 2025 à l'hôtel IBIS de Cahors, une vingtaine d'acteurs lotois a suivi une formation sur cette thématique encadrée par Colosse aux pieds d'argile. Une montée en compétence permettant de mieux identifier ces dérives et de les prévenir ; tout en répondant à une demande fédérale de formation.

### **Journée du bénévolat**

Deux jeunes licenciés investis sur le comité judo 46 ont été mis à l'honneur par le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- Maria KAMAY de l'école judo figeacoise pour son investissement comme commissaire sportive,
- Alexy FOISSAC de Cahors judo comme jeune officiel & arbitre départemental

### **Médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif**

Le 18 décembre 2025 à la préfecture de Cahors, 3 judokas lotois se sont vus remettre des distinctions :

- Sandrine LATIERE : médaille de Bronze en tant que présidente de Cahors judo,
- Jules LANDAIS - médaille de Bronze en tant qu'arbitre national et formateur au comité,
- Martine LAGARDE - médaille d'OR pour ses 40 années de bénévolat au service du judo.

## **7. Perspectives et Projets départementaux**

2025 aura connu une belle dynamique d'ensemble, marquée par une forte activité d'animation et promotion de nos activités. Il convient malgré tout de voir plus loin :

### **a. Renforcer notre maillage territorial**

Le département compte 14 clubs affiliés ; mais aucun dans le centre de notre département sur le secteur de Cœur de Causse. Une demande est présente sur ce territoire que nous souhaitons développer.

Dans un territoire rural, le maintien de l'offre de pratique reste un défi permanent.

### **b. Consolider le parcours de formation des jeunes officiels**

Même si des actions existent déjà, le renouvellement des arbitres et commissaires sportifs reste un enjeu essentiel pour les prochaines années. Nous comptons sur les clubs pour augmenter les actions de formations initiales et maintenir l'intérêt de cette fonction.

### **c. Augmenter notre visibilité et nos partenariats**

Le judo est connu de tous et les valeurs qu'il porte et qu'il défend le sont tout autant.

Malgré tout, nous passons trop souvent pour un sport « invisible », reclus dans notre dojo.

Il convient d'augmenter nos communications externes pour faire connaître le grand nombre d'actions proposées et ainsi tenter de développer de nouveaux partenariats.

### **d. Développer la pratique para judo / para judo adapté**

La fédération a obtenu la délégation *para judo adapté* ; cela nous « oblige » encore davantage ! Des stages d'initiation vont se mettre en place afin de relancer une dynamique qui s'était étiolée depuis quelques saisons ; les objectifs sont multiples :

- Créer des cycles judo adapté,
- Augmenter l'inclusion dans nos clubs,
- Détecter de futurs compétiteurs...

## **Remerciements :**

Je souhaite saluer l'engagement dans nos clubs des dirigeants, des enseignants et des bénévoles... Ces fonctions ne sont pas rendues faciles par une charge administrative toujours croissante, des exigences accrues et les adaptations aux changements de la société.

Cependant, tous s'y affèrent de leur mieux et peuvent compter sur l'accompagnement du comité.

Merci à nos officiels (arbitres et commissaires sportifs) qui se démenent, en compagnie des jeunes officiels et de quelques enseignants, pour assurer la bonne tenue de nos manifestations. Votre travail est précieux !

Enfin, je remercie les dirigeants du comité pour la confiance qu'il m'accorde et leurs engagements respectifs au bon fonctionnement et au développement du comité ; le bénévolat reste une

J'en profite pour vous rappeler que la majorité des informations se trouve sur nos 2 « outils de communication », pensez donc à consulter régulièrement notre site et notre page Facebook :

- notre site internet : <https://lot.ffjudo.com/>
- notre page Facebook : [Comité Judo du LOT](#)

Merci de votre confiance et de votre engagement !

**Mickaël DELON**  
**Conseiller Technique Fédéral**  
**Comité du Lot de Judo**

# Résultats Individuels en Championnats Officiels

Saison 2025

## Coupe régionale Benjamines

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région
REBEILLE	Tyffen	Cahors Judo	-40 kg	7ème
PLASSE	Hugo	Cahors Judo	-50 kg	7ème

## Coupe de France Minimes

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Coupe France
BOUCHEIX	Constantin	Cahors Judo	-66 kg	7ème	

## Chpt de France Cadets 2ème division

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Chpt France
REBEILLE	Lalie	Cahors Judo	-70 kg		nc
ESTEVE	Solène	Cahors Judo	+70 kg		nc
FOISSAC	Alexy	Cahors Judo	-60 kg		nc
PLASSE	Mathieu	Cahors Judo	-81 kg		nc

## Chpt de France Juniors 1ère division

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Chpt France
PLASSE	Juliette	Cahors Judo	-70 kg	2	nc
COURCHINOUX	Alexandre	Cahors Judo	-90 kg	7	

## Chpt de France Seniors 3ème division

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Chpt France 3D
GRAU	Marie	Cahors Judo	-48 kg	1	nc
CHALARD	Maeva	Cahors Judo	-48 kg	5	
PLASSE	Juliette	Cahors Judo	-70 kg	5	
COURCHINOUX	Alexandre	Cahors Judo	-90 kg	5	

## Chpts Vétérans

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Chpt France	Chpt Monde
FENELLE	Laetitia	Cahors Judo	+78 kg F4	1	1

# Résultats des Championnats par Equipes

Saison 2025

CLUB	Catégorie Age	Région	Chpt France
------	---------------	--------	-------------

Aucun

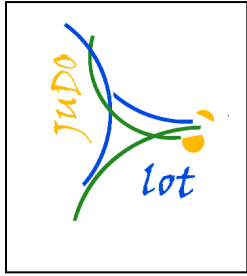
## BUDGETS PREVISIONNELS

CHARGES		Prev 2025	Révisé 2025	Prev 2026	Révisé 2026	PRODUITS		Prev 2025	Révisé 2025	Prev 2026	Révisé 2026
<b>60 – Achats</b>		<b>4 950,00</b>	<b>5 247,00</b>	<b>5 272,00</b>	<b>7 457,00</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		<b>2 600,00</b>	<b>24 840,00</b>	<b>25 140,00</b>	<b>25 640,00</b>
602241	Médailles Coupes	700,00	1 250,00	1 000,00	1 000,00	FFJDA		16 000,00	10 800,00	12 000,00	12 000,00
603730	Variation stock passeports					FFJDA aide encadrement technique			5 900,00	5 000,00	5 000,00
604000	Prestation de service (action spe)	2 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	DIVERS (refacturation Zone)		2 500,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
605000	Matériel sportif		400,00	400,00	2 500,00	FNDA			40,00	40,00	40,00
606110	Carburant	50,00	50,00	50,00	50,00	VENTES BUVETTE		2 600,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00
606300	Petit Equipement	1 000,00	500,00	600,00	600,00	VENTE PASSEPORTS			800,00	800,00	800,00
606400	Fournitures Administratives		150,00	150,00	150,00	Recettes stage			800,00	800,00	800,00
606500	Tenue des arbitres										
607200	Achats buvette	1 200,00	1 297,00	1 472,00	1 557,00	Action Pause aux Filaos			500,00	500,00	500,00
607300	Achats passeports		600,00	600,00	600,00						
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>630,00</b>	<b>1 080,00</b>	<b>730,00</b>	<b>730,00</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		<b>22 000,00</b>	<b>24 100,00</b>	<b>26 100,00</b>	<b>39 600,00</b>
611000	Sous traitance générale					Etat - ANS		8 500,00	8 500,00	8 500,00	6 000,00
613200	Location	200,00	850,00	500,00	500,00	Etat - FDVA				2 000,00	15 000,00
615000	Entretien + réparation	200,00	200,00	200,00	200,00						
616000	Assurance	30,00	30,00	30,00	30,00	Conseil Régional			1 500,00	1 500,00	1 500,00
618000	Divers Frais versés à France Judo)	200,00									
618100	Documentation générale		200,00	200,00	200,00						
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>44 775,00</b>	<b>50 375,00</b>	<b>53 000,00</b>	<b>54 499,00</b>	Conseil Départemental		13 500,00	13 500,00	13 500,00	15 500,00
621100	Secouristes	1 800,00	2 050,00	2 300,00	2 300,00						
621400	Personnels détachés	22 000,00	24 500,00	24 500,00	25 000,00						
622600	Honoraires	3 200,00	2 000,00	3 000,00	3 000,00						
623100	Publicités		200,00	200,00	300,00						
623400	Cadeaux	600,00	350,00	350,00	350,00						
623600	Catalogues + imprimés					Intercommunalité(s) : EPCI[2]					
624000	Frais de transport	615,00				Commune(s) :		600,00		600,00	1 600,00
625100	Frais de déplacements	5 200,00	7 000,00	8 000,00	8 621,00	Organismes sociaux (détailler) :					
625200	Indemnités arbitres et CS	2 500,00	2 600,00	3 000,00	3 000,00						
625230	Frais de stage		425,00	400,00	400,00						
625600	hébergement, repas, réceptions	7 500,00	6 400,00	6 400,00	6 478,00						
625632	Dispositif soutien formation + orga zone		1 800,00	1 800,00	1 800,00						
625700	Réception		900,00	900,00	900,00						
626100	Frais de poste	60,00	50,00	50,00	50,00						
626300	Frais										
627000	Services bancaires	100,00	300,00	300,00	300,00						
628100	Cotisations	1 200,00	1 800,00	1 800,00	2 000,00						
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante autofinancement</b>		<b>8 572,00</b>	<b>7 282,00</b>	<b>7 282,00</b>	<b>16 966,00</b>
Impôts et taxes sur rémunération						Contributions financières		2 000,00			7 000,00
Formation continue						Affiliation		3 590,00	4 732,00	4 732,00	7 416,00
<b>64- Charges de personnel</b>		<b>200,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 000,00</b>	Produit de gestion courante		100,00	50,00	50,00	50,00
641300	Salaires bruts					Autofinancement		2 882,00			
641400	Gratification	200,00				Dons, Mécénat			2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>65- Autres charges de gestion courante – charges liées à la vie associative</b>			<b>20,00</b>	<b>20,00</b>	<b>20,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>		<b>500,00</b>	<b>650,00</b>	<b>650,00</b>	<b>650,00</b>
657000	Aides versées par le comité					<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>					
<b>66- Charges financières</b>											
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>-</b>	<b>80,00</b>	<b>80,00</b>	<b>80,00</b>						
	Aide licences 20-21										
	Aide licences 21-22										
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>1 217,00</b>	<b>70,00</b>	<b>70,00</b>	<b>70,00</b>						
<b>864- Bénévolat</b>		<b>1 900,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>870- Bénévolat</b>		<b>1 900,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>53 672,00</b>	<b>59 872,00</b>	<b>62 172,00</b>	<b>85 856,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>35 572,00</b>	<b>59 872,00</b>	<b>62 172,00</b>	<b>85 856,00</b>

**BUDGETS PREVISIONNELS**

05/06/2026

CHARGES		Révisé 2025	Prev 2026	Révisé 2026	Prev 2027	PRODUITS		Révisé 2025	Prev 2026	Révisé 2026	Prev 2027
<b>60 – Achats</b>		<b>5 247,00</b>	<b>5 272,00</b>	<b>7 457,00</b>	<b>4 887,00</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		<b>24 840,00</b>	<b>25 140,00</b>	<b>25 640,00</b>	<b>26 940,00</b>
602241	Médailles Coupes	1 250,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	FFJDA		10 800,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
603730	Variation stock passeports					FFJDA aide encadrement technique		5 900,00	5 000,00	5 000,00	5 800,00
604000	Prestation de service (action spe)	1 000,00	1 000,00	1 000,00	800,00	DIVERS (refacturation Zone)		4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
605000	Matériel sportif	400,00	400,00	2 500,00	400,00	FNDA		40,00	40,00	40,00	40,00
606110	Carburant	50,00	50,00	50,00	50,00	VENTES BUVETTE		2 000,00	2 000,00	2 500,00	3 000,00
606300	Petit Equipement	500,00	600,00	600,00	400,00	VENTE PASSEPORTS		800,00	800,00	800,00	800,00
606400	Fournitures Administratives	150,00	150,00	150,00	150,00	Recettes stage		800,00	800,00	800,00	800,00
606500	Tenue des arbitres										
607200	Achats buvette	1 297,00	1 472,00	1 557,00	1 487,00	Action Pause aux Filaox		500,00	500,00	500,00	500,00
607300	Achats passeports	600,00	600,00	600,00	600,00						
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>1 080,00</b>	<b>730,00</b>	<b>730,00</b>	<b>700,00</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>		<b>24 100,00</b>	<b>26 100,00</b>	<b>39 600,00</b>	<b>28 000,00</b>
611000	Sous traitance générale					Etat - ANS		8 500,00	8 500,00	6 000,00	8 000,00
613200	Location	850,00	500,00	500,00	500,00	Etat - FDVA			2 000,00	15 000,00	3 000,00
615000	Entretien + réparation	200,00	200,00	200,00	200,00						
616000	Assurance	30,00	30,00	30,00		Conseil Régional		1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
618000	Divers Frais versés à France Judo)										
618100	Documentation générale	200,00	200,00	200,00	100,00						
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>50 375,00</b>	<b>53 000,00</b>	<b>54 499,00</b>	<b>51 799,00</b>	Conseil Départemental		13 500,00	13 500,00	15 500,00	15 500,00
621100	Secouristes	2 050,00	2 300,00	2 300,00	1 500,00						
621400	Personnels détachés	24 500,00	24 500,00	25 000,00	25 000,00						
622600	Honoraires	2 000,00	3 000,00	3 000,00	2 000,00						
623100	Publicités	200,00	200,00	300,00	200,00						
623400	Cadeaux	350,00	350,00	350,00	350,00						
623600	Catalogues + imprimés					Intercommunalité(s) : EPCI[2]					
624000	Frais de transport					Commune(s) :		600,00	600,00	1 600,00	
625100	Frais de déplacements	7 000,00	8 000,00	8 621,00	8 621,00	Organismes sociaux (détailler) :					
625200	Indemnités arbitres et CS	2 600,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00						
625230	Frais de stage	425,00	400,00	400,00	400,00						
625600	hébergement, repas, réceptions	6 400,00	6 400,00	6 478,00	6 478,00						
625632	Dispositif soutien formation + orga zone	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 500,00						
625700	Réception	900,00	900,00	900,00	600,00						
626100	Frais de poste	50,00	50,00	50,00	50,00						
626300	Frais										
627000	Services bancaires	300,00	300,00	300,00	300,00						
628100	Cotisations	1 800,00	1 800,00	2 000,00	1 800,00						
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante autofinancement</b>		<b>7 282,00</b>	<b>7 282,00</b>	<b>16 966,00</b>	<b>16 966,00</b>
Impôts et taxes sur rémunération						Contributions financières				7 000,00	7 000,00
Formation continue						Affiliation		4 732,00	4 732,00	7 416,00	7 416,00
<b>64- Charges de personnel</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	Produit de gestion courante		50,00	50,00	50,00	50,00
641300	Salaires bruts					Autofinancement					
641400	Gratification					Dons, Mécénat		2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>65- Autres charges de gestion courante – charges liées à la vie associative</b>		<b>20,00</b>	<b>20,00</b>	<b>20,00</b>	<b>20,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>		<b>650,00</b>	<b>650,00</b>	<b>650,00</b>	<b>650,00</b>
657000	Aides versées par le comité					<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>					
<b>66- Charges financières</b>											
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>80,00</b>	<b>80,00</b>	<b>80,00</b>	<b>80,00</b>						
	Aide licences 20-21										
	Aide licences 21-22										
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>70,00</b>	<b>70,00</b>	<b>70,00</b>	<b>70,00</b>						
<b>864- Bénévolat</b>		<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>870- Bénévolat</b>		<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>59 872,00</b>	<b>62 172,00</b>	<b>85 856,00</b>	<b>75 556,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>59 872,00</b>	<b>62 172,00</b>	<b>85 856,00</b>	<b>75 556,00</b>



**COMITÉ :-LOT.**

**Adresse : rue de la Guigette – 46000 CAHORS**

**Téléphone : 0612792976**

**Email :**  
secretairecomitejudo46@gmail.com

**POUVOIR DE REPRÉSENTATION D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE**

**POUVOIR INTERNE A L'ASSOCIATION**

**Le comité directeur de l'association réuni le .....mandate :**

- M.Mme .....(l'enseignant du club)  
licencié(e) sous le n°.....

**et éventuellement, en cas d'empêchement du président :**

- M.Mme..... suppléant du  
président,  
membre licencié(e) sous le n°.....

**pour représenter notre association sportive et prendre part à tous les votes en ses lieu  
et place, lors de l'assemblée générale du comité .....**

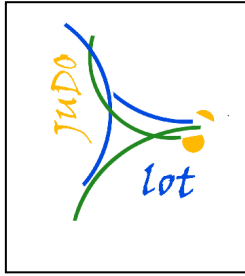
**..... prévue le ..... à**

Fait à ..... le .....

Pour le comité directeur, M.Mme ..... président(e)

Licencié(e) sous le n°.....

**Signature**



**COMITÉ : LOT.**

**Adresse : rue de la Guinguette – 46000 CAHORS**

**Téléphone : 0612792976**

**E-mail :**  
secretairecomitejudo46@gmail.com

---

**PROCURATION D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE**

**POUVOIR EXTERNE A L'ASSOCIATION**

**Le comité directeur de l'association réuni le .....**  
**..... donne tous pouvoirs** au président dûment mandaté de l'association :

ou à son suppléant, membre du comité de  
.....

**pour représenter notre association sportive et prendre part à tous les votes en ses lieu  
et place, lors de l'assemblée générale du comité .....**

**..... prévue le ..... à**  
.....

Fait à ..... le .....

Pour le comité directeur, M.Mme ..... président(e)

Licencié(e) sous le n°.....

**Signature**